

X RÉSUMÉ – POLITIQUE DE DIFFUSION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Brève mise en contexte

Depuis de nombreuses années, AXTRA réalise diverses ressources (outils pratiques, guides, etc.) et documents (mémoires, rapports d'enquête, rapports de recherche, etc.) en lien avec sa mission. Reconnue pour la qualité de ses publications, l'Alliance souhaite se doter d'une politique interne afin d'encadrer la diffusion des ressources (écrites ou vidéo) qu'elle produit. La présente consultation vise notamment à connaître votre opinion sur les cinq (5) principes directeurs qui guideront l'élaboration de cette politique.

Prenez note que cette nouvelle politique sera adoptée par le Conseil d'administration après cette consultation.

Typologie des ressources documentaires de l'Alliance

AXTRA produit trois principaux types de ressources documentaires, soit à titre d'auteur principal, en collaboration avec ses membres ou encore en collaboration avec des partenaires. Deux cas de figure existent pour chaque type de ressource, soit :

1. Ressources réalisées avec un financement externe (entente de subvention) de la part d'un bailleur de fonds gouvernemental ou non. Dans ce premier cas, les documents produits sont généralement couverts par les dispositions de l'entente de subvention signée avec le bailleur de fonds en ce qui a trait aux droits de propriété intellectuelle et de diffusion.
2. Ressources réalisées sans financement externe. Ces documents seront régis par la nouvelle politique de diffusion de l'Alliance.

A. Ressources produites par AXTRA

Ces ressources ou autres documents sont produits principalement par AXTRA, avec ou sans la contribution d'une ou plusieurs personnes consultantes. De plus, les membres peuvent être appelés à participer à la collecte de données (par exemple, via un sondage SurveyMonkey ou une consultation en personne), mais sans toutefois partager de contenu couvert par un droit de propriété intellectuelle.

Quelques exemples :

- > Pinasuutitsaq : Guide de référence pour les PDC intervenant auprès de la clientèle inuite (1)
- > Enquête bisannuelle sur les pratiques de rémunération au sein des centres-conseils en emploi (2)
- > Livret publié pour les 30 ans de l'Alliance : Favoriser l'intégration en emploi au Québec (2)

B. Ressources produites par AXTRA et ses membres

Ces ressources ou autres documents sont produits par AXTRA avec la contribution directe de certains de ses membres. Lorsque la ressource est financée par un bailleur de fonds externe, les membres participants reçoivent un dédommagement monétaire pour leur contribution.

Quelques exemples :

- > Fascicule aide-mémoire pour les employeurs sur l'accueil et l'intégration des stagiaires (1)
- > Guide de référence pour les personnes conseillères de la Méthode Club de recherche d'emploi (2)
- > Argumentaire sur l'immigration en région réalisé par le Comité Emploi et Immigration (2)

C. Ressources produites par AXTRA et ses partenaires

Ces ressources ou autres documents sont produits par AXTRA en collaboration avec des partenaires externes.

Quelques exemples :

- > Revue de littérature et rapport de recherche NIKA, réalisés avec le CPQ et le RCAAQ (1)
- > Rapport de recherche sur les jeunes et les stages, pour le compte du Comité consultatif Jeunes (1)

Rappel du cadre identitaire d'AXTRA

L'Alliance a comme mission de représenter, informer et soutenir ses centres-conseils en emploi face aux enjeux du marché du travail.

Référence et partenaire incontournable, AXTRA contribue à la création d'un marché du travail inclusif afin de permettre à tous les individus de trouver leur X. L'Alliance s'appuie sur l'expertise de ses membres, la qualité de sa veille stratégique et la portée de ses projets.

AXTRA poursuit des objectifs clairs et précis :

- > Soutenir le développement et la consolidation des expertises de ses organismes membres en investissant dans la recherche et l'innovation en employabilité;
- > Développer de solides relations de concertation et de partenariat;
- > Comprendre les enjeux du secteur de l'employabilité pour mieux agir.

Proposition de cinq principes directeurs pour guider la politique de diffusion

Dans la continuité de sa mission, de ses valeurs et des objectifs poursuivis, AXTRA propose cinq (5) principes directeurs qui serviront d'assise à la politique de diffusion des ressources documentaires de l'Alliance, soit :

1. Promouvoir la mobilisation des connaissances comme processus d'échange et de création d'une diversité de savoirs (recherches, pratiques, expériences);
2. Assurer la protection de la propriété intellectuelle de toutes les parties prenantes et le respect de nos engagements avec les bailleurs de fonds;
3. Faire bénéficier nos outils à l'ensemble des membres de l'Alliance afin de soutenir leur développement et la consolidation de leurs expertises;
4. Contribuer au rayonnement et à l'avancement du secteur de l'employabilité en diffusant gratuitement la majorité de nos résultats de recherche;
5. Assurer une équité interne et externe en ce qui a trait à la tarification des ressources.

Nous vous remercions de prendre le temps de répondre aux quatre questions portant sur la future politique de diffusion des ressources documentaires de l'Alliance dans le sondage sur la satisfaction.

Prenez note également qu'une période d'échanges à ce sujet est prévue lors de la rencontre en ligne avec la direction générale d'AXTRA, le mardi 18 mai dès 14 h.